

## Programme TEEP

Transition Énergétique dans les Etablissements Publics

### REPONSES AUX DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENTS

#### DOSSIER DE L'AOI N° 511381KFW

Fourniture et installation de 146 systèmes solaires photovoltaïques  
d'autoproduction électrique auprès de 123 établissements publics

N°	Questions	Réponses
1/	<p>Dans les spécifications fournies, il est mentionné que les soumissionnaires doivent fournir <b> cinq références de projets dépassant une puissance de 40 Kwc.</b></p> <p>Nous souhaiterions savoir s'il est possible de soumettre notre candidature en fournissant seulement trois références au lieu de cinq, à condition que chacune possède les puissances respectives; 1Mwc, 1Mwc et 50kwc. Nous avons plusieurs projets correspondant à cette description et pensons qu'ils démontrent notre capacité à répondre aux exigences techniques de l'appel d'offre.</p>	<p>Le DAO a prévu clairement : « <i>Pour les soumissionnaires à l'un ou à plusieurs des lots du n° 1 au n° 17 : <b>Cinq (05) projets d'installations solaires photovoltaïques raccordées au réseau électrique de capacités supérieures ou égales à 40 kWc par projet au cours des cinq (05) dernières années, justifiés par des PV de réception, ou des PV de mise en service, ou par des attestations de bonne exécution</b> ».</i></p> <p>Donc aucune exception ne peut se faire par rapport à cette exigence de qualification claire (Il faut avoir 5 références de projets conformément aux exigences du DAO).</p>
2/	<p>On voudrait rendre visite l'ANME d'abord pour communiquer directement avec le directeur général de tous les lots (soit le coordinateur unique) et le consultant technique de ce projet, si c'est vous, merci de nous offrir son contact comme WhatsUp ou numéro de téléphone pour prévoir un temps de rendez-vous?</p>	<p>Conformément à l'ART 7 des IS. Clarifications apportés aux Documents d'Appel d'Offres : <i>“Tout Soumissionnaire éventuel désirant des clarifications sur les Documents d'Appel d'Offres <b>contactera l'Acheteur, par écrit</b>, à l'adresse de l'Acheteur indiquée dans les DPAO. <b>L'Acheteur répondra par écrit</b> à toute demande de clarifications reçue au plus tard quatorze (14) jours avant la date limite de dépôt des Offres. L'Acheteur adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de son origine) à tous les Soumissionnaires éventuels qui auront obtenu les Documents d'Appel d'Offres”.</i></p> <p>A cet effet, nous sommes au regret de ne pouvoir répondre favorablement à votre demande de communiquer directement avec aucune personne de l'ANME <b>sauf par écrit</b> comme indiqué dans l'ART 7 et en toute transparence, la réponse vous sera communiquée et sera publiée à toutes les entreprises ayant retiré le DAO.</p> <p>Toutefois nous vous encourageons à poser, par écrit, toutes les questions dont vous jugez les réponses utiles pour la préparation de votre offre.</p>

3/	<p>Le DAO prévoit dans l'ART 4.2 des Instructions aux Soumissionnaires point (e) :</p> <p><i>“Les Soumissionnaires qui participent à plusieurs Offres dans le cadre du présent Appel d’Offres, tant comme entreprise individuelle que comme membre d’un GE. La participation d’un Soumissionnaire à plusieurs Offres provoquera la disqualification de toutes les Offres auxquelles il aura participé ; toutefois, une entreprise peut figurer en tant que sous-traitant dans plusieurs Offres”.</i></p> <p>Est-ce que plusieurs offres indiquent plusieurs lots? et est-ce qu'un candidat est permis de participer tous les 18 lots au même temps?</p>	<p>Un Soumissionnaire peut participer à un ou plusieurs lots (Même tous les lots) mais une seule fois.</p> <p>Cet article veut dire qu'un même soumissionnaire ne peut pas participer plus d'une fois pour un même lot ou plus d'un lot (A titre d'exemple c'est strictement interdit et mène à l'exclusion des offres s'il a été constaté qu'un soumissionnaire a participé à un lot ou plus une fois individuellement et une autre fois en tant que membre d'un Groupement dans le cadre d'une autre offre concurrente).</p>
4/	<p><b>IS 15.1 (DPAO) :</b> <i>“Les prix seront libellés en : Dinars Tunisiens et/ou en Euros”.</i></p> <p>On a trouvé que tous les bordereaux de travaux devraient être libellés en DT et EURO, est-ce que le projet est liquidé en EUROS pour toute la partie importée si nous seront attribués de contrat?.</p>	<p>Oui. Selon l'Art 15.1 des IS : <i>“Les monnaies de l’Offre <b>et les monnaies de règlement seront conformes aux dispositions des DPAO.</b> Le Soumissionnaire indiquera la part du prix de son Offre correspondant aux dépenses encourues dans le pays de l’Acheteur, dans la monnaie du pays de l’Acheteur, sauf spécification contraire dans les DPAO”.</i></p>
5/	<p>Lors de notre observation du CCTP, on a remarqué que vous avez désigné pour chaque installation le nombre d'onduleurs à poser. Merci bien de nous clarifier si</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'onduleurs indiqué à chaque site est une contrainte technique à tenir en compte ou</li> <li>- C'est juste à titre indicatif et conséquemment les puissances et le nombre des onduleurs à considérer pour chaque installation reste à déterminer par le soumissionnaire.</li> </ul>	<p><i>C'est juste à titre indicatif et conséquemment les puissances et le nombre des onduleurs à considérer pour chaque installation reste à déterminer par le soumissionnaire.</i></p>
6/	<p>La durée de validité de l'offre est de 180 jours à partir de la date limite de dépôt qui est le 30/07/24. Or les droits de douane des modules risquent d'augmenter en</p>	<p>Conformément aux stipulations de l'Art 14.5 des IS confirmées par les stipulations des Données Particulières : <i>“ Les prix offerts par le Soumissionnaire seront fermes</i></p>

	<p>2025 de façon significative. Est-il possible d'indiquer dans notre offre que celle ci est calculée sur la base des droits de douane et taux de TVA actuels (10% de droits de douane et 7% de TVA sur les modules et les onduleurs) et qu'en cas de modification de ces taux, les prix seront ajustés en conséquence ?</p>	<p><i>pendant toute la durée d'exécution du Marché par le Soumissionnaire et ne pourront varier en aucune manière".</i></p> <p>A cet effet, tous les Soumissionnaire sont priés de bien vérifier leurs offres financières qui seront fermes et non révisables.</p>
7/	<p>Dans le cadre d'une visite technique effectuée pour la participation au Lot n° 1 à l'hôpital universitaire Fattouma Bourguiba/Compteur 1 sis à Av.1 juin 1955, Monastir 5000 (Fiche projet IPV n°1 de puissance 990 kWc), il a été constaté qu'il y a 4 transformateurs électriques de puissances suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 02 transformateurs de puissance 630 Kva</li> <li>- 01 transformateur de puissance 400 kva,</li> <li>- 01 transformateur de puissance 315 kva</li> </ul> <p>Merci de clarifier sur quels transformateurs il faut faire l'injection ?.</p> <p>Veuillez noter que les transformateurs ne sont pas couplés en parallèle. Nous ne pouvons donc pas injecter la puissance totale de centrale sur un seul transformateur et la STEG exige que le point d'injection soit unique.</p> <p>Merci de clarifier sur quels transformateurs nous allons faire l'injection et si la mise en parallèle des transformateurs est incluse dans les prestations à fournir.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le transformateur à considérer est celui qui a la puissance la plus élevée.</li> <li>- Sachant que le Bureau d'Etudes ayant réalisé les études relatives au présent marché, a confirmé que les transformateurs sont couplés en parallèle.</li> </ul>
8/	<p>Nous avons le chiffre d'affaires requis pour certains lots mais pas pour tous les lots accumulés. est-il possible de participer à tous les lots?</p>	<p>Il est possible de participer à un ou plusieurs lots.</p> <p>Un soumissionnaire ne peut avoir plus d'un lot <u>que si son Chiffre d'Affaire moyen est équivalent ou supérieur aux CA moyens cumulés requis pour tous les lots objet de l'attribution.</u></p>

		Faute de quoi la commission s'arrêtera dans l'attribution des lots dans la limite du CA moyen du Soumissionnaire concerné et ce en commençant l'évaluation par le lot n° 1 jusqu'à arrivée au dernier lot.
9/	Nous vous demandons de bien vouloir prolonger la date de soumission d'au moins 2 semaines, car l'étude de 146 projets prendra plus de temps qu'un mois.	Vu l'urgence touchant à la réalisation de ce projet et au fait qu'un délai supérieur à 45 jours à partir de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres a été accordé pour la préparation des offres, <b>nous sommes au regret de vous informer de la non prolongation des délais.</b>